

**Loi de 1970 :**

## **POURQUOI J'AI SIGNÉ**

**PAR ALAIN LIPIETZ,**

**PORTE-PAROLE DES VERTS**

**« Pourquoi avoir signé cet appel ? Parce que la loi de 1970 interdit toute propagande pour sa révision. C'est totalement inacceptable, contraire aux principes fondamentaux de la démocratie, et cela implique que pour la faire évoluer, il faut rendre public le fait qu'on la viole. Nous sommes donc obligés de mener une première bataille sur la liberté d'expression et de manifestation. Ce qui vaut à Jean-Luc Bennaïas de passer en jugement le 26 mars, pour avoir signé la notification à la préfecture de la manifestation du "18 joint" dernier. Nous avons en effet assumé l'organisation de cette manifestation interdite, pensant que nous étions protégés en tant que parti gouvernemental. Nous avons tort et il faudra procéder autrement la prochaine fois, réunir la coalition la plus vaste. Chez les Verts, nous sommes pour la dépénalisation de l'usage des drogues et la médicalisation de l'usage des drogues dures. Même si l'objectif d'Act Up n'est pas exactement le même, nous n'hésitons pas à travailler ensemble, car c'est une organisation qui a toujours rappelé que l'essentiel, c'était la vie, la vie vivable et pas celle qu'on cache. Les militants d'Act Up sont toujours prêts à poser des actes radicaux, illégaux pour en finir avec les hypocrisies. De ce point de vue, ce sont de vrais écologistes : face à des risques majeurs lâchement escamotés, ils parlent et ils crient. »**

**Propos recueillis par Christophe Kantcheff**